COMMUNE DE : Huy
N° de compte (Iban) :
Coordinateur PCDN commune :
environnement@huy.be, 085/217821 (cellule environnement)
Agent PCDN FRW :

FICHE ACTION PCDN / ~~FICHE ACTION PCDN MAYA~~ (biffer la mention inutile)

Titre : Plantation de haies vives pour lutter contre le réchauffement climatique
Thème/milieu/groupe de travail : Nature et aménagement
Objectif(s) : Planter des haies vives chez les particuliers, où c'est possible sur le tout le territoire de la commune de Huy, le long des terrains et jardins privés.
Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique / au niveau des pollinisateurs : Pour améliorer la biodiversité et la qualité des paysages, recréer un maillage écologique et lutter contre l'érosion des sols. Les haies offrent de nombreux atouts : ils protègent les sols de l'érosion, permettent de lutter contre les phénomènes d'inondation et les coulées de boues, réduisent l'exposition au vent, diversifient le paysage. Ils constituent également des refuges, des sources de nourriture et des voies de communication à de nombreux oiseaux, insectes et mammifères. Et les produits de leur entretien peuvent être valorisés.
Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation : Appel ouvert aux habitants (propriétaire ou gestionnaire d'un terrain privé) pour plus de collaboration entre la commune et les citoyens, pour la lutte contre le réchauffement climatique. Visibilité du PCDN par une action étendue à différentes zones sélectionnées de la commune.
Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) : Commune, PCDN, Région wallonne.
Public(s) cible(s) : Les particuliers, propriétaires de terrains situés sur le territoire de la commune de Huy.
Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) : 1. La commune lance l'appel aux particuliers. 2. Réponse et sélection des dossiers où il est possible d'effectuer les plantations de haies (sur base d'une étude de faisabilité définie par les autorités communales). 3. Pour chaque dossier, estimation de la prise en charge financière par la commune, en tenant compte des autres aides financières pouvant être attribuées aux particuliers. 4. Le particulier dont le projet sera sélectionné remplira une convention l'engageant à respecter les conditions d'attribution du subside définies par le pouvoir communal. 5. Achats des arbustes, en prenant en compte la liste des espèces indigènes éligibles pour la plantation d'une haie vive fournie par la RW. 6. Planification du calendrier des travaux (avec le service plantation de la ville de Huy si nécessaire) et de leur suivi, avec les particuliers.
Calendrier de réalisation de l'action : Automnes – hiver (2020 -2021)

Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) : Via le HUY MAG, la page facebook et le site internet de la Ville de Huy.
Estimation budgétaire détaillée : Coût total = mise à disposition d'un budget de 1225 € pour des projets de plantation sur terrain privé. Prix Moyen : 10 euros par mètre linéaire de haie. Le prix moyen comprend l'achat des haies (obligatoire), la main d'œuvre (si nécessaire).
Autre financement : La ville de Huy mettra à disposition l'ensemble des informations utiles ainsi qu'un encadrement pour permettre, aux intéressés, de réaliser leur projet de manière optimale.
Localisation du projet: Tout le territoire de la commune de Huy, le long des terrains et jardins privés.